# Système du revenu de base : Revenu d'une personne seule en fonction du revenu professionnel

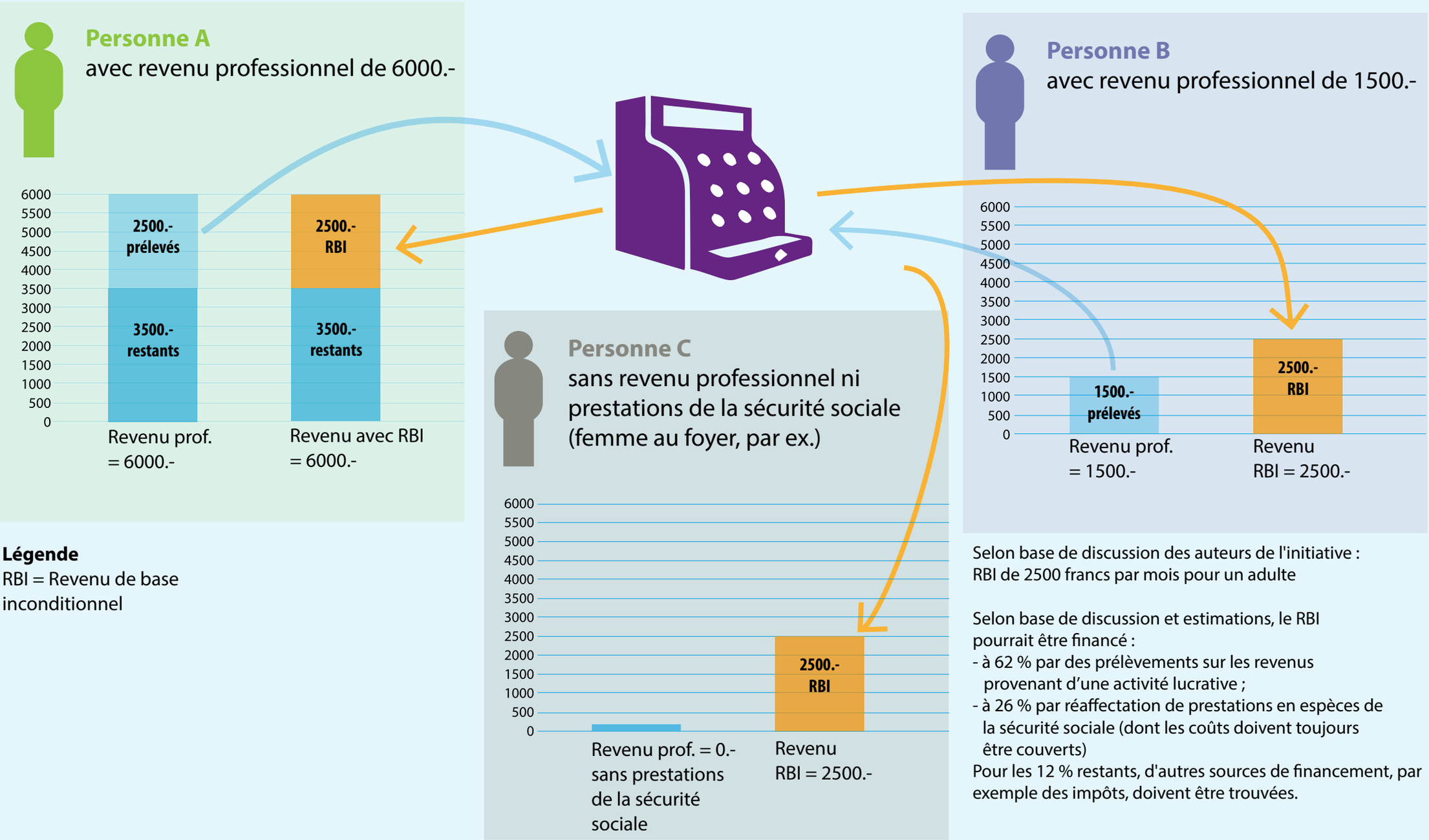


**Légende**
RBI = Revenu de base inconditionnel

Selon base de discussion des auteurs de l'initiative :
RBI de 2500 francs par mois pour un adulte

Selon base de discussion et estimations, le RBI pourrait être financé :
- à 62 % par des prélèvements sur les revenus provenant d'une activité lucrative ;
- à 26 % par réaffectation de prestations en espèces de la sécurité sociale (dont les coûts doivent toujours être couverts)

Pour les 12 % restants, d'autres sources de financement, par exemple des impôts, doivent être trouvées.